

ASSEMBLEE DE CORSE

7 EME SESSION EXTRA-ORDINAIRE DE 2018

20 ET 21 DÉCEMBRE 2018

**RAPPORT DE MONSIEUR
LE PRESIDENT DU CONSEIL EXECUTIF DE CORSE**

**REGULARISATION FONCIERE D'UNE EMPRISE DE L'EX
ROUTE DEPARTEMENTALE 71 SITUEE SUR
LE TERRITOIRE DE LA COMMUNE DE LAVATOGHJU**

COMMISSION(S) COMPETENTE(S) : Commission du Développement Economique, du Numérique, de
l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement

Commission des Finances et de la Fiscalité

RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL EXECUTIF DE CORSE

Mme Martine Agarrat et M. José Tomasini, propriétaires des parcelles B 406 et B 451, situées sur le territoire de la commune de LAVATOGHJU, en bordure de la route départementale 71, ont constaté à l'occasion d'un arrêté d'alignement effectué par le service exploitation des routes, qu'ils occupaient une partie du domaine public routier.

Après une visite sur le terrain par les services techniques de la Collectivité, il apparaît qu'effectivement l'empiètement sur le domaine public est de 279 m².

En conséquence, Mme Agarrat et M. Tomasini souhaiteraient procéder à la régularisation foncière, laquelle interviendra par acte d'acquisition amiable après déclassement de l'emprise du domaine public routier, conformément à l'avis favorable donné par les services techniques.

L'évaluation de France domaine s'établit à 16 740 € (seize mille sept cent quarante euros).

Les frais de géomètre et de publicité foncière sont à la charge de l'acquéreur.

L'acte de cession en la forme administrative sera quant à lui mis à la signature de Mme la Conseillère Exécutive Lauda Guidicelli habilitée par délibération n° 18/191 AC de l'Assemblée de Corse du 28 juin 2018.

En conclusion, je vous propose :

- **D'ACCEPTER** au titre de la régularisation foncière après déclassement du domaine public, en faveur de Mme Martine Agarrat et M. José Tomasini, la cession d'une emprise de 279 m² issue de l'ex. route départementale 71 située sur le territoire de la commune de LAVATOGHJU, au prix de seize mille sept cent quarante euros (16 740 €), évalué par France Domaine.
- **DE M'AUTORISER** à signer l'arrêté de déclassement aux fins de cession et le titre de recette correspondant à imputer sur programme financier N1121 B chapitre 908- 843-775.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.